



VADEMECUM SPORTIF 2024



Sommaire

CIRCUIT JEUNES DU LOIRET 2024 (modèle)	2
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL JEUNES DU LOIRET et Ecoles de Golf - U12, Benjamins et Minimes Comptant pour le mérite amateur jeunes	3
CHAMPIONNAT DU LOIRET INDIVIDUEL SENIORS, SENIORS 2 et SENIORS 3.....	4
CHAMPIONNAT DU LOIRET INDIVIDUEL 1ère, 2ème & 3ème série	5
INTERCLUBS D'ÉTÉ PAR EQUIPES DAMES DU LOIRET	6
INTERCLUBS D'ÉTÉ PAR EQUIPES MESSIEURS DU LOIRET	7
SCRAMBLE – GOLF ENTREPRISE	11
CHAMPIONNAT du LOIRET INDIVIDUEL – GOLF ENTREPRISE.....	12

CIRCUIT JEUNES DU LOIRET 2024 (modèle)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs nés en 2008 ou après, licenciés dans une association sportive du département à jour de cotisation fédérale, titulaire d'un certificat médical ou d'un questionnaire de santé enregistré à la ffgolf et dont un de ses représentants légaux a envoyé au Comité départemental une des deux fiches d'urgence médicale à la date limite d'inscription (l'autre étant conservé dans le du joueur).

Golf Kid's : rassemblement à 13h30 – Début des ateliers 14h00

Score maximum : rassemblement à 11h30 - 1er départ 12h00 (tous les horaires départs transmis la veille)

Catégories d'âge :

U10 :		nés en 2014 et après
U12 :	11 et 12 ans	nés en 2012 et 2013
Benjamins :	13 et 14 ans	nés en 2010 et 2011
Minimes :	15 et 16 ans	nés en 2008 et 2009

FORME DE JEU

Chaque joueur choisit de participer à 1 des 3 épreuves proposées :

- Golf kid's** : 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance).
- Score maximum** : 9 trous (18 trous P&P si disponible) — titulaire du drapeau jaune au minimum — La limite du score maximum est fixée à 9. Repères violets pour les filles et les garçons U10 et rouges pour les autres garçons.
- Score maximum** : 18 trous — Index Inf. ou égal à 36 en appliquant les distances de jeu ci-dessous.

Jeunes filles (moins de 17 ans)				
Âge	Repères de jeu / Niveau de jeu			
0 - 10	de NC à 37	36 et moins		
11 - 12	de NC à 37	36 et moins		
13 - 14	de NC à 45	de 44 à 24	de 23.9 à 6	5.9 et -
15 - 16	de NC à 50	de 49 à 37	de 36 à 10	9.9 et -

Jeunes garçons (moins de 17 ans)						
Âge	Repères de jeu / Niveau de jeu					
0 - 10	de NC à 37	36 et moins				
11 - 12	de NC à 37	de 36 à 20	de 19.9 à 12	11.9 et -		
13 - 14	de NC à 50	de 49 à 37	de 36 à 30	de 29.9 à 14	13.9 et -	
15 - 16	de NC à 50	de 49 à 45	de 44 à 37	de 36 à 20	de 19.9 à 8	7.9 et -

Le classement individuel sera mixte et par repère de jeu, en score brut, toutes catégories d'âge confondues. Le classement par club sera établi pour chaque épreuve grâce au cumul des points de chaque enfant d'après le barème ci-dessous. Il est à noter que pour le Golf kid's les joueurs seront classés dans 1 seule catégorie mixte.

Nombre de joueurs par repères

N > 20
N de 16 à 20
N de 11 à 15
N de 6 à 10
N < 5
N < 3

Nombre de joueurs marquant des points

6 premiers	(7, 5, 4, 3, 2, 1 pt)
5 premiers	(6, 4, 3, 2, 1 pt)
4 premiers	(5, 3, 2, 1 pt)
3 premiers	(4, 2, 1 pt)
2 premiers	(3, 1 pt)
1 premier	(2 pts)

A noter : les jeunes participant au golf kid's marqueront des points pour le challenge national des écoles de golf.

ENGAGEMENTS

Les modalités d'engagement (date limite et moyen utilisé) et les frais d'inscriptions éventuels sont déterminés par le Comité départemental et spécifiés dans le règlement particulier de l'épreuve.

Droit d'engagement : 10 € pour chaque joueur.

CADETS ET CHARIOTS

Aucun cadet n'est autorisé. L'utilisation de chariot électrique, de téléphone, smartphone ou tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL JEUNES DU LOIRET et Ecoles de Golf - U12, Benjamins et Minimes

Comptant pour le mérite amateur jeunes

Samedi 1^{er} juin 2024 au Golf de Donnery

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général FFG des épreuves de jeunes.

Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

Comme pour les grands prix jeunes, la catégorie de l'épreuve sera calculée par catégorie d'âge, filles et garçons séparés et, **pour chaque catégorie, il faudra un minimum de 2 filles et de 5 garçons** pour qu'elle compte au mérite jeunes.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs nés 2008 et après, licenciés dans une association sportive du département à jour de sa cotisation fédérale, titulaire d'un certificat médical ou d'un questionnaire de santé enregistré à la ffgolf.

Catégories d'âge :

U10 :	10 ans et moins	nés en 2014 et après (participent dans la catégorie U12)
U12 :	11 et 12 ans	nés en 2012 et 2013
Benjamins :	13 et 14 ans	nés en 2010 et 2011
Minimes :	15 et 16 ans	nés en 2008 et 2009

APPLICATION DU REGLEMENT GENERAL FFG DES COMPETITIONS DE JEUNES

- **Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2/5 du Vadémécum sportif ffgolf.
- **Chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés** : voir § 1.2-2/8.
- **Cadets** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.
- **Accompagnateurs** : Pendant tout le déroulement de ce mérite, parents, entraîneurs et dirigeants de Clubs, devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

FORMES DE JEU

Simple 18 trous – Index inférieur à 36 - Score maximum pour chaque catégorie. La limite du score maximum est fixée à 9, et on ramasse la balle obligatoirement.

U10 et U12 Filles et Garçons avec index entre 36 et 50 : Simple 9 trous – Score max (limité à 9 coups)

U10&U12 Filles :	4 275 m maximum	U10&U12 Garçons :	4 910 m maximum
Benjamines :	4 660 m maximum	Benjamins :	5 540 m maximum
Minimes filles :	5 035 m maximum	Minimes garçons :	5 945 m maximum

Classement en brut pour chacune des 6 catégories.

Dans toutes les séries, les joueurs ne répondant pas aux critères de sélection, peuvent bénéficier d'une wild-card sur proposition justifiée de l'enseignant de leur Club auprès de l'entraîneur du Comité : Nicolas LECOUTRE.

INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Droit d'engagement avec un jeton de practice : **10 euros par enfant** à régler en ligne sur **HelloAsso** (lien sur le site du Comité page « Calendrier »).

Clôture des engagements **mercredi 29 mai**, inscription en ligne par le lien disponible sur le site du Comité page « Calendrier ».

En cas de problème écrire à Michel NEVEU : comite45golf@gmail.com

DEPARTS

Les départs seront envoyés dans les Clubs et disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com

COMITE DE L'ÉPREUVE

Trois membres du Comité du Loiret.

CHAMPIONNAT DU LOIRET INDIVIDUEL SENIORS, SENIORS 2 et SENIORS 3

Lundi 30 septembre 2024 au Golf de Vaugouard

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés membres de l'Association Sportive des Clubs du Loiret avec terrain ou des Clubs de golf d'entreprise du Loiret. Ouvert aux joueuses et joueurs qui sont seniors 1, seniors 2 et seniors 3 à la veille de la date du tournoi.

Index au vendredi 27 septembre

Dames (boules rouges). Si plus de 6 joueuses par série :

- **1^{ère} série** : index inférieur ou égal à 15,4
- **2^{ème} série** : de 15,5 à 36

Messieurs seniors, seniors 2 (boules jaunes) et seniors 3 (boules bleues) :

- **1^{ère} série** : index inférieur ou égal à 15,4
- **2^{ème} série** : de 15,5 à 36

FORME DE JEU

Stroke-play pour les 1^{ères} séries dames et messieurs. Stableford pour les autres séries

PRIX

Les titres de champion dames 1^{ère} et 2^{ème} séries, messieurs seniors 1^{ère} et 2^{ème} séries, messieurs seniors 2^{ème} et 2^{ème} séries, messieurs seniors 3^{ème} et 2^{ème} série sont décernés en brut, soit 8 titres.

Pour les titres, le départage se fera sur les 9 derniers, les 6 derniers, les 3 derniers et le dernier trou.

DROITS DE JEU

A régler en ligne sur **HelloAsso** (lien sur le site du Comité page « Calendrier ») ou sur place par CB ou chèque au nom du Comité de Golf du Loiret.

- Green fee pour le golf qui reçoit : 33€
- Droit d'engagement pour le Comité : 8€

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront prises en ligne par ordre d'arrivée **avant le vendredi 27 septembre**, par le lien suivant (disponible également sur le site du Comité page « Calendrier ») : <https://forms.gle/MvLh4vRZBYewwpqE6>

DEPARTS

1^{er} départ à partir de 9h00.

Les départs seront envoyés dans les Clubs et disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com et sur le site de l'AS du Golf hôte.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité du Loiret et un représentant du Club

Le Comité de l'épreuve autorisera, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap titulaires du médical-pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande doit être faite auprès du Comité de l'épreuve.

CHAMPIONNAT DU LOIRET INDIVIDUEL 1ère, 2ème & 3ème série

Samedi 5 octobre 2024 au Golf de Marcilly

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés membres de l'Association Sportive des Clubs du Loiret avec terrain ou des Clubs de golf d'entreprise.

Index au jeudi 3 octobre

Dames :

- 1ère série : index jusqu'à 12,4 / Boules bleues
- 2ème série : index de 12,5 à 18,4 / Boules rouges
- 3ème série : index de 18,5 à 35,4 / Boules rouges

Messieurs :

- 1ère série : index jusqu'à 8,4 / Boules blanches
- 2ème série : index de 8,5 à 18,4 / Boules jaunes
- 3ème série : index de 18,5 à 35,4 / Boules jaunes

Épreuve non-fumeur :

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant un tour lors de toute compétition ouverte aux jeunes. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

FORME DE JEU

Stroke-play pour les 1ères séries dames et messieurs. Stableford pour les autres séries

PRIX

Le titre de champion est décerné en brut dans les 3 séries messieurs et dames (6 titres)

Pour les titres, le départage se fera sur les 9 derniers, les 6 derniers, les 3 derniers et le dernier trou.

DROITS DE JEU

A régler en ligne sur **HelloAsso** (lien sur le site du Comité page « Calendrier ») ou sur place par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret.

- Green fee adultes pour le golf qui reçoit : 32€
- Green fee jeunes nés après 2005 inclus pour le golf qui reçoit : 18€
- Droit d'engagement pour le Comité : 8€

INSCRIPTIONS

En raison du nombre limité de joueurs (80 pour les 6 séries), les inscriptions en ligne seront prises par ordre d'arrivée **jusqu'au jeudi 3 octobre 16h00**, par le lien suivant (disponible également sur le site du Comité page « Calendrier ») : <https://forms.gle/gF6b7RcXUEoEk9HN9>

DEPARTS

1er départ à partir de 9h00.

Les départs seront envoyés dans les Clubs et disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com, et sur le site de l'AS du Golf hôte.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du Club.

Le Comité de l'épreuve autorisera, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande doit être faite auprès du Comité de l'épreuve.

INTERCLUBS D'ÉTÉ PAR EQUIPES DAMES DU LOIRET

Samedi 6 juillet 2024 au Golf de Sully

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Ouvert aux Associations Sportives du Loiret. Le jumelage de deux Associations de Golf d'entreprise est autorisé. Une seule équipe par A.S. par série.

POUR LES EQUIPIERES : Être licenciées et membres de l'Association Sportive du Club qu'elles représentent ou des Clubs de golf d'entreprise.

Une Série Dames (boules bleues) : index inférieur à 30 (*autorisation d'une joueuse dont l'index est compris entre 30.1 et 36*). *Nota : possibilité d'inscrire une 2^{ème} équipe à condition de ne pas dépasser la limite de 19 équipes « Dames + Messieurs » fixée par le Comité.*

L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole le 2 juillet.

Épreuve non-fumeur :

Il est interdit aux joueuses, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris une cigarette électronique) pendant un tour lors de toute compétition ouverte aux jeunes.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

FORME DE JEU

- Un greensome et 2 simples avec 4 joueuses différentes / **score max (9 coups)** / 18 trous.
- Autorisation de 6 joueuses maximum sur la feuille d'inscription (située dans l'onglet Vadémécum du site du Comité du Loiret). Feuille à remplir, scanner, puis à envoyer par mail à : tresorier.cdg45@orange.fr
- Seuls les scores en brut du greensome et du meilleur simple sont retenus. En cas d'égalité, les équipes seront départagées sur la 2^{ème} carte des simples, puis la carte du greensome, puis celle du meilleur simple.
- L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueuses par ordre d'index, mais les joueuses doivent jouer selon la fiche d'ordre de jeu.
- La fiche d'ordre de jeu sera remise lors de la **réunion des Capitaines qui aura lieu à 8h45 au club-house**.
- La présence du **Capitaine** (1 minimum par Club) **ou de son représentant** est obligatoire lors de la réunion des Capitaines sous peine de disqualification.

PRIX

Le titre de Champion est décerné en brut.

ENGAGEMENT

Clôture des engagements auprès du mail : tresorier.cdg45@orange.fr avant le mardi 2 juillet.

Le droit d'engagement de **110€ par équipe dames** (dont 20€ pour le Comité) sera à régler sur place le jour de la compétition, soit par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret, soit en espèces. **PAS DE CARTE BANCAIRE.**

DEPARTS

1^{er} départ à partir de 9h00 - 9h30, suivant le nombre d'équipes. Les greensome partiront en premier.

Les départs seront envoyés aux capitaines, aux Clubs et disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du Club hôte.

Le Comité de l'épreuve autorisera, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande doit être faite auprès du Comité de l'épreuve.

INTERCLUBS D'ÉTÉ PAR EQUIPES MESSIEURS DU LOIRET

Samedi 6 juillet au Golf de Sully

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Ouvert aux Associations Sportives du Loiret. Le jumelage de deux Associations de Golf d'entreprise est autorisé. Une seule équipe par A.S. par série.

POUR LES EQUIPIERS : Être licenciés et membres de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent ou des Clubs de golf d'entreprise.

- **1^{ère} série messieurs (boules blanches) :** index compris entre 8,5 et 15,4 (*autorisation d'un joueur dont l'index se situe entre 15,5 et 36*).
- **2^{ème} série messieurs (boules jaunes) :** index compris entre 15,5 et 36 (*autorisation d'un joueur dont l'index est supérieur à 36*).
- **Série seniors/seniors2/seniors3 messieurs (boules jaunes) :** index compris entre 8,5 et 30 (*autorisation d'un joueur dont l'index se situe entre 30,1 et 36*).

L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole le 2 juillet.

Épreuve non-fumeur :

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris une cigarette électronique) pendant un tour lors de toute compétition ouverte aux jeunes.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

FORME DE JEU

- Un greensome et 3 simples avec 5 joueurs différents / **score max (9 coups)** / 18 trous.
- Autorisation de 7 joueurs maximum sur la feuille d'inscription (située dans l'onglet Vadémécum du site du Comité du Loiret). Feuille à remplir, scanner, puis à envoyer par mail à : tresorier.cdg45@orange.fr
- Seuls les scores en brut du greensome et les 2 meilleurs simples sont retenus. En cas d'égalité, les équipes seront départagées sur la 3^{ème} carte des simples, puis la carte du greensome, puis celle du meilleur simple.
- L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueurs par ordre d'index, mais les joueurs doivent jouer selon la fiche d'ordre de jeu.
- La fiche d'ordre de jeu sera remise lors de la **réunion des Capitaines qui aura lieu à 8h45 au club-house**.
- La présence du **Capitaine** (1 minimum par Club) **ou de son représentant** est obligatoire lors de la réunion des Capitaines sous peine de disqualification.

PRIX

Le titre de Champion est décerné dans chaque série en brut.

ENGAGEMENT

Clôture des engagements auprès du mail : tresorier.cdg45@orange.fr **avant le mardi 2 juillet**.

Le droit d'engagement de **130 € par équipe messieurs** (dont 20€ pour le Comité) sera à régler sur place le jour de la compétition, soit par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret, soit en espèces. **PAS DE CARTE BANCAIRE.**

DEPARTS

1^{er} départ à partir de 9h00 - 9h30, suivant le nombre d'équipes. Les greensome partiront en premier.

Les départs seront envoyés aux capitaines, aux Clubs et disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com .

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du Club hôte.

Le Comité de l'épreuve autorisera, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande doit être faite auprès du Comité de l'épreuve.



INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET Golf de Sully - Samedi 6 juillet 2024

FEUILLE D'INSCRIPTION POUR UNE SERIE

CLUB	→	<input type="text"/>
UNE SEULE SERIE à cocher	→	<input type="checkbox"/> DAMES
		<input type="checkbox"/> 1ère SERIE MESSIEURS
		<input type="checkbox"/> 2ème SERIE MESSIEURS
		<input type="checkbox"/> SENIORS / SENIORS 2 / SENIORS 3
CAPITAINE	→	<input type="text"/>
SON MAIL	→	<input type="text"/>
SON N° PORT.	→	<input type="text"/>

Nom des Joueuses ou Joueurs	Numéro de Licence	Index

Feuille a scanner et à renvoyer avant le mardi 2 juillet par mail à :

tresorier.cdg45@orange.fr



INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET DAMES 2024

FICHE D'ORDRE DE JEU

CLUB



Les greensome partent en premier.

L'ordre de jeu des simples est laissé au libre choix du Capitaine :

Pas d'obligation de classer ses joueuses par ordre d'index

Mais les équipières jouent selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu

GREENSOME




SIMPLE N°1



SIMPLE N°2



**NOM ET
SIGNATURE
DU CAPITAINE**



*Cette feuille d'ordre de jeu doit obligatoirement être remise à la réunion des Capitaines
qui se tiendra au Club House à 8h.45*



INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET MESSIEURS 2024

FICHE D'ORDRE DE JEU

Cochez la série Messieurs concernée

<input type="checkbox"/>	1ère Série	<input type="checkbox"/>	2ème Série	<input type="checkbox"/>	Seniors/Seniors2/Seniors3
--------------------------	------------	--------------------------	------------	--------------------------	---------------------------

CLUB	→	
-------------	---	--

Les greensome partent en premier

L'ordre de jeu des simples est laissé au libre choix du Capitaine :

Pas d'obligation de classer ses joueurs par ordre d'index

Mais les équipiers jouent selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu

GREENSOME	→	
	→	

SIMPLE N°1	→	
-------------------	---	--

SIMPLE N°2	→	
-------------------	---	--

SIMPLE N°3	→	
-------------------	---	--

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE	→	
--	---	--

Cette feuille d'ordre de jeu doit obligatoirement être remise à la réunion des Capitaines qui se tiendra au Club House à 8h.45

SCRAMBLE – GOLF ENTREPRISE

Samedi 9 mars 2024 au Golf de Limère

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés A.S. des associations sportives du Golf Entreprise du Loiret et aux licenciés A.S. des clubs avec terrain rattachés à une A.S. Golf Entreprise et avec le certificat médical validé dans le fichier national des licenciés

Messieurs et dames :

- Pas de limite d'index
- Les participants avec un index supérieur à 35,4 seront ramenés à 35,4 le jour de la compétition

Départs :

- Boules jaunes pour les messieurs
- Boules rouges pour les dames

Index au 6 mars

FORME DE JEU

SCRAMBLE à 2. – 2 binômes de 2 joueurs pour former une équipe de 4. L'épreuve se joue en Stableford

PRIX

- Le titre de **Champion est décerné en brut**
- Classements bruts et nets
- Pour le titre, le départage se fera sur le meilleur score obtenu par un des 2 binômes puis par les 9 derniers, les 6 derniers, les 3 derniers et le dernier trou du second binôme

DROITS DE JEU

A régler par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret **avant le 7 mars** envoyé à :
GAZELEC ORLEANS Bernard PETIT 9 rue de Chérelle 45150 FEROLLES

- Non membres de Limère : 63 € (Inscription + Green-Fee + Repas)
- Membres de Limère : 28 € (Inscription + Repas)

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront prises en ligne, par ordre d'arrivée, **jusqu'au mardi 5 mars**, par le lien :
<https://forms.gle/jSHBfoSJungdVig5A> disponible également sur le site du Comité

DEPARTS

Départs shotgun à 9h00 (9h30 suivant le nombre d'équipes engagées)

Les départs seront disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com, et envoyés aux responsables au plus tard le **jeudi 7 mars** à partir de 18h

COMITE DE L'EPREUVE

Michel NEVEU (ou son représentant), Bernard PETIT (ou son représentant) et un représentant du Golf d'Entreprise choisi parmi les inscrits

Le Comité de l'épreuve autorisera, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande doit être faite auprès du Comité de l'épreuve

CHAMPIONNAT du LOIRET INDIVIDUEL – GOLF ENTREPRISE

Samedi 31 août 2024 au Golf de Marcilly

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier priment sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés A.S. des clubs de Golf Entreprise du Loiret et aux licenciés A.S. avec terrain rattachés à une A.S. Golf Entreprise. Être à jour de son certificat médical.

Messieurs :

- 1^{ère} série : index de 0 à 16 départs blancs
- 2^{ème} série : index de 16,1 à 24 départs jaunes
- 3^{ème} série : index de 24,1 à 36 départs jaunes

Dames :

- Série unique : index de 0 à 36 départs rouges

Index au 30 août. Le Comité s'autorise à modifier les limites des séries en fonction des inscriptions.

FORME DE JEU

Stroke-play pour les 1^{ères} séries et Stableford pour les autres séries.

PRIX

- Les titres de **Champions et de Championnes sont décernés en brut.**
- Classements brut et net.
- Pour les titres, le départage se fera sur les 9 derniers, les 6 derniers, les 3 derniers et le dernier trou.

DROITS DE JEU

A régler par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret avant le 30 août envoyé à :
GAZELEC ORLEANS Bernard PETIT - 9 rue de Chérelle - 45150 FEROLLES.

- Non membres de Marcilly : 33 € (dont 8 € pour le Comité)
- Membres de Marcilly (7/7) : 8 €

INSCRIPTIONS

Les **inscriptions en ligne** seront prises par ordre d'arrivée **jusqu'au 29 août**, par le lien suivant (disponible également sur le site du Comité page « Calendrier ») : <https://forms.gle/je8dM3gmaWAbuJ2k6>

Pour tout renseignement : gazelecorleans@orange.fr

DEPARTS

- **1er départ à 9h00.**
- Les départs seront disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com et sur le site de l'AS de Marcilly www.asmarcilly.com, au plus tard le jeudi 29 août à partir de 18h.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Michel NEVEU (ou son représentant), Bernard PETIT (ou son représentant) et un représentant du Golf d'Entreprise choisi parmi les inscrits.

Le Comité de l'épreuve autorisera, sous réserve de faisabilité, les joueurs en situation de handicap titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. La demande doit être faite auprès du Comité de l'épreuve.